

30 mars 2010

10.340

Question Serge Vuilleumier**Trafic régional: quel avenir?**

Il est bien évident qu'en matière de transports publics ferroviaires tous les efforts doivent converger vers la réalisation du projet du TransRUN.

Les autres lignes de chemin de fer touchant le canton, plus particulièrement celle reliant La Chaux-de-Fonds à Bienne, méritent également une attention soutenue.

Cette ligne vit en quelque sorte pour elle-même, en autarcie, avec toutes les faiblesses que cela comporte. Elle n'est incluse dans aucun réseau RER ce qui affaiblit le taux de couverture des coûts. Son rôle servira de ligne d'apport, elle contribuera à acheminer les voyageurs du Vallon de St-Imier sur le futur TransRUN d'où l'importance du maintien de son attractivité ainsi que de son développement.

Le canton de Berne est compétent pour les prises de décisions concernant cette ligne. Une impulsion pour le rattachement au réseau RER bernois pourrait venir du canton de Neuchâtel afin d'assurer la pérennité de cette relation ferroviaire importante pour les Montagnes neuchâteloises car elle sert aussi de porte d'ouverture en direction de la Suisse alémanique.

Les avantages de l'intégration des lignes dévolues au trafic régional dans un concept RER ne sont plus à démontrer. Pour preuve, depuis que les lignes CFF du réseau jurassien font partie intégrante du RER bâlois, la fréquentation et la fréquence des trains battent tous les records.

Nous aimerions connaître la position du Conseil d'Etat quand à notre proposition qui, par analogie, peut aussi s'appliquer pour le trafic régional de la ligne du Val-de-Travers.

Comment le Conseil d'Etat envisage-t-il l'avenir de ces deux lignes?

Cosignataires: F. Jeandroz, A. Tissot Schulthess et C. Mermet.